



## Consortium de Territoires d'Innovation - Biovallée (TI-B)

La Biovallée, un écosystème rural précurseur et reproductible.

*« La transition, source d'un développement économique durable et coopératif pour le bien-être et le bien devenir en territoire rural »*

**Mardi 11 octobre 2022**

Territoires d'Innovation – Biovallée : un programme co-piloté par :



## **Chers membres du consortium Territoires d'Innovation - Biovallée,**

Nous vous remercions d'être présents pour cette première rencontre du consortium qui est l'occasion de nous retrouver pour échanger sur la richesse du programme et des projets portés.

En 2018, avec l'appui des trois intercommunalités de la vallée et leurs équipes, nous avons fait le rêve fou de nous porter candidats à un appel à projets national « Territoires d'Innovation » du Programme d'Investissement d'Avenir dans le cadre du Grand plan d'investissement, opéré par la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat.

Un peu partout dans la vallée, nous avons mis en place une véritable écoute territoriale avec des groupes de travail comprenant des habitants et habitantes, des personnes élues, des responsables d'associations, des techniciens et techniciennes des collectivités... Nous avons échangé sur les questions de mobilité, de déchets, d'économie circulaire, d'alimentation, d'agroécologie, de l'eau, des énergies... En parlant d'énergies, il y en eut beaucoup dans ces rencontres et débats.

Petit à petit, un projet d'ensemble commençait à se dessiner. En décembre, une grande réunion au Campus en présence des trois présidents des intercommunalités nous a permis de rencontrer des chefs d'entreprises et d'autres acteurs du territoire qui eux aussi voulaient apporter leur pierre à l'édifice. En avril 2019, nous déposons notre candidature avec beaucoup d'émotions.

C'est en septembre que le premier ministre de l'époque, Edouard Philippe, accompagné de 4 autres ministres venait ici, chez nous en Biovallée, proclamer les résultats de l'appel à projet national "Territoires d'Innovation". Nous étions parmi les 24 lauréats.

Très rapidement, nos équipes se sont attelées à la tâche : nous avons corédigé avec la Banque des Territoires la convention de financement entre la Caisse des Dépôts et l'association Biovallée, constitué une gouvernance spécifique et formé le consortium, accompagné les structures porteuses d'opération dans la rédaction et la signature de leurs conventions et commencé à suivre l'avancement global du programme...

Nous voici donc rassemblés pour faire un point de situation avec toute la communauté d'acteurs engagés dans ce projet.

A cette occasion, nous remercions aussi les membres de la Caisse des Dépôts qui se sont joints à nous.

Belle journée,

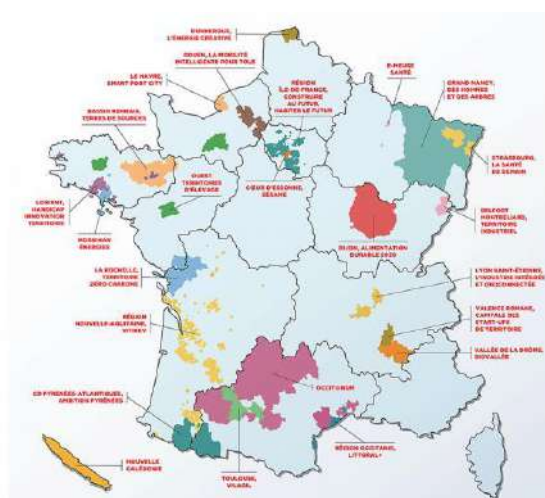


Philippe LAGRANGE  
Vice-Président de l'association et  
réfèrent de TI-B

## Territoires d'Innovation : un programme lancé par l'Etat et porté par des acteurs du territoire de la Biovallée

Territoires d'Innovation est un programme lancé par l'Etat qui vise à soutenir des projets d'innovation territoriale autour de la transition numérique, l'énergie durable, la mobilité décarbonée, la transformation du secteur agricole, la transformation du système de santé, l'adaptation des compétences.

Sur 117 candidatures, 24 candidatures ont été retenues dont le projet Territoires d'Innovation – Biovallée. Ce projet explore les pistes de transformation possibles pour inventer un modèle rural pérenne, capable de s'adapter aux évolutions du climat, des usages, aux équilibres agroécologiques et aux enjeux de développement technologique. La résilience et l'adaptation au changement climatique et économique en faveur de la qualité de vie des populations sont au cœur de ce projet.

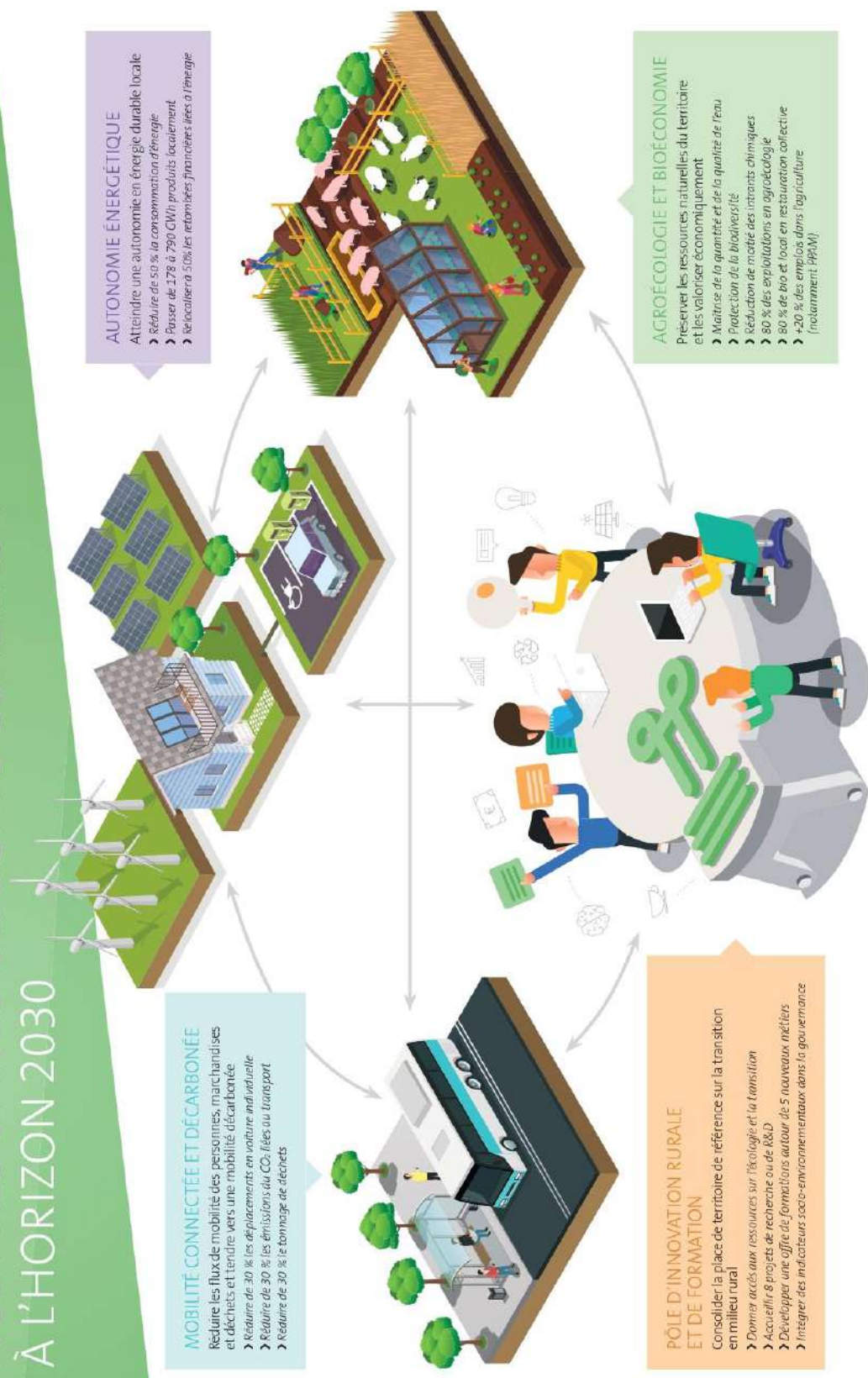


Entre 2021 et 2027, plus de 40 opérateurs (entreprises, laboratoires de recherche, associations et collectivités) développent un vaste et ambitieux projet pour accélérer les transformations de la vallée, avec le soutien de 29 partenaires locaux et nationaux, membres du consortium.

La Caisse des Dépôts et Consignations soutient ce projet à hauteur de 5,7 millions d'euros de subventions précisément allouées et 12,8 millions d'euros d'investissements potentiels pour des entreprises locales.

TI-B est organisé en 4 axes et 15 actions qui sont déclinées dans ce document.

# NOS AXES ET NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX À L'HORIZON 2030



**MOBILITÉ CONNECTÉE ET DÉCARBONÉE**  
 Réduire les flux de mobilité des personnes, marchandises et déchets et tendre vers une mobilité décarbonée

- Réduire de 30 % les déplacements en voiture individuelle
- Réduire de 30 % les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport
- Réduire de 30 % le tonnage de déchets

**AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE**  
 Atteindre une autonomie en énergie durable locale

- Réduire de 50 % la consommation d'énergie
- Passer de 128 à 790 CWh produits localement
- Rélocaliser à 50% les retombées financières liées à l'énergie

**PÔLE D'INNOVATION RURALE ET DE FORMATION**  
 Consolider la place de territoire de référence sur la transition en milieu rural

- Donner accès aux ressources sur l'écologie et la transition
- Accueillir 8 projets de recherche ou de R&D
- Développer une offre de formations autour de 5 nouveaux métiers
- Intégrer des indicateurs socio-environnementaux dans la gouvernance

**AGROÉCOLOGIE ET BIOÉCONOMIE**  
 Préserver les ressources naturelles du territoire et les valoriser économiquement

- Maîtrise de la quantité et de la qualité de l'eau
- Protection de la biodiversité
- Réduction de moitié des intrants chimiques
- 80 % des exploitations en agroécologie
- 80 % de bio et local en restauration collective
- +20 % des emplois dans l'agriculture (incluant le PPM)

## **Une gouvernance multi-acteurs pour atteindre des objectifs stratégiques territoriaux**

Le programme est copiloté par les trois intercommunalités situées dans la Vallée de la Drôme ; communauté de communes du Diois (CCD), communauté de communes du Crestois et Pays de Saillans (CCCPS) et communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) ; ainsi que l'association Biovallée.

Les intercommunalités ont pour ambition de faire de leur territoire un laboratoire d'expérimentation des solutions de transition en milieu rural, ambition à laquelle contribue TI-B.

L'association Biovallée assure la coordination et le suivi du programme dans le cadre d'une gouvernance multi-acteurs.

Un comité technique rassemble l'équipe projet et les 4 animateurs d'axes, issus des intercommunalités et de l'association Biovallée, autour du déploiement opérationnel du projet.

Le comité de pilotage, rassemblant les présidents et directeurs des intercommunalités et de l'association, ancre les orientations stratégiques du projet et prépare les échanges avec le financeur, la Caisse des Dépôts et Consignations, lors des comités de suivi biannuels.

## LE TERRITOIRE

**2 200**  
km<sup>2</sup>

**95**  
communes

**56 000**  
habitants

- > Une coopération historique entre **3 intercommunalités rurales**
- > Une **gouvernance multi-acteurs** à travers l'association territoriale Biovallée
- > Un **territoire de projets précurseurs et de dynamiques collectives**
- > Une **détermination pour une transition territoriale** depuis plus de 30 ans
- > Une **notoriété nationale et internationale** de Biovallée

## L'ALLIANCE

- > **L'alliance territoriale**  
3 intercommunalités rurales réunies
- > **La gouvernance multi-acteurs**  
une association territoriale décloisonnée (270 adhérents collectivités locales, entreprises, associations et habitants.es du territoire)
- > **Un terrain propice**  
une histoire de projets précurseurs et de dynamiques locales fortes

## Membres du Consortium

Sigle	Nom	Catégorie*
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	Collectivité territoriale
CCD	Communauté de Communes du Diois	Collectivité territoriale
CCCPS	Communauté de Communes du Crestois et Pays de Saillans	Collectivité territoriale
SMRD	Syndicat Mixte de la Rivière Drôme	Collectivité territoriale
ENPC	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	Unité de recherche
ENTPE	Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat	Unité de recherche
FIBL	Institut de recherche sur l'Agriculture Biologique	Unité de recherche
Agribiodrôme	Agribiodrôme	Association
GRAB	Groupe de Recherche en Agriculture Biologique	Association
La Clairette	Syndicat de la clairette	Association
CA26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Etablissement Public
FDO26	Fédération Départementale Ovine Drôme	Association
FDCUMA	Fédération Départementale des CUMA Drôme	Association
CIVAM26	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural	Association
ADEAR	Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	Association
DROMOLIB	DROMOLIB Ecomobilité	Association
Biovallée	Association Biovallée	Association
U.A	Université de l'Avenir	Association
Institut Michel SERRES	Fondation Michel SERRES	Association
ENS	Ecole Normale Supérieure de Lyon	Université
Ecofilae	ECOFILAE	Acteur Privé
La Carline	SCIC La Carline 26	Acteur Privé
IMPULS'ER	IMPULS'ER	Acteur Privé
SEMV2D	Société d'Economie Mixte Val de Drôme	Acteur Privé
8FABLAB	8FABLAB Laboratoire de fabrication numérique	Acteur Privé
DEBACT'AIR	Sté DEBACT'AIR	Acteur Privé
AGROBIODROM	Sté AGROBIODROM	Acteur Privé
DWATTS	SCIC DWATTS	Acteur Privé
ACOPREV	Sté ACOPREV – Centrales villageoises	Acteur Privé
VEOLIA	Véolia Environnement	Membre associé
ENEDIS	Sté Enedis	Membre associé
Groupe LA POSTE	Le groupe LA POSTE	Membre associé
CA SRA	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	Membre associé
BPAURA	Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes	Membre associé

\*Catégorie : Unité de recherche ou Université, Collectivité territoriale, Association, Entreprise, Autre acteur public, Autre acteur privé



# Recueil des actions et opérations de TI-B





● AXE 1 – ACTION 01

● SCHEMA RURAL D'ECONOMIE CIRCULAIRE DE L'EAU

**Descriptif détaillé de l'action**

Le bassin versant de la Drôme contient 500 km de cours d'eau pérennes ; cette ressource est nécessaire au développement économique du territoire au niveau agricole et touristique. Depuis 1990, plusieurs acteurs comme le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) ou la CLE du SAGE animent et coordonnent la politique de gestion de l'eau autour de ses enjeux quantitatifs et qualitatifs.



Ce projet vise à mettre en œuvre une gestion innovante de **réutilisation des eaux**, afin d'en faire une ressource durable pour l'ensemble du bassin versant et ses activités, tout en améliorant la qualité des masses d'eau, conditions nécessaires pour garantir l'attractivité du territoire. L'approche se propose de travailler à l'échelle de l'ensemble du territoire en incluant tous les acteurs publics et privés, pour faire du territoire un exemple de gestion intégrée des eaux usées.

Ce projet comporte trois grandes phases :

- Phase 1 (étude) – 2019-2021 : une phase d'évaluation des opportunités de réutilisation des eaux (REUSE), de faisabilité (dimensionnement, chiffrage et plan d'actions pour la Phase 2) sur des sites « pilotes démonstrateurs » identifiés comme prioritaires pour le territoire de par leur rentabilité, leur réplicabilité et leur intérêt pour le territoire ;
- Phase 2 (installation et suivi) : la mise en œuvre des démonstrateurs et l'évaluation de leur performance ;
- Phase 3 : la réplication de ces démonstrateurs sur d'autres sites grande échelle sur l'ensemble du territoire.

**Porteurs d'opération et budgets :**

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
Biovallée	Association Biovallée	1.1 Mobilisation et animation partenariale des acteurs utilisateurs et gestionnaires de l'eau et Coordination générale de l'action	102 363 €	51 182 €
Biovallée	Association Biovallée	1.2 Phase 1 du déploiement de la stratégie économie circulaire de l'eau (Reuse) de Biovallée.	102 107 €	50 032 €
		<b>TOTAL</b>	<b>204 470 €</b>	<b>101 214 €</b>

**Partenaires techniques :**

Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD), Ecofilae

● AXE 1 – ACTION 02  
● LABORATOIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

### Descriptif détaillé de l'action

Le territoire de la BIOVALLEE est un territoire pionnier en termes de transition écologique et intégrée. L'agriculture est un pilier de cette transition territoriale ; elle a su en 30 ans et malgré la diversité des filières et des systèmes existants, engager des innovations, anticiper et prendre des risques. Si aujourd'hui 30% de la SAU du territoire est en agriculture biologique cela signifie aussi que 70% sont encore en agriculture conventionnelle. Plusieurs enjeux en découlent pour le territoire : le risque de santé publique pour les populations et les agriculteurs, les dégâts sur les milieux et les ressources en eau, les impacts sur la biodiversité, la qualité de l'air... Par ailleurs les effets du changement climatique sont très présents et visibles sur le territoire (sécheresse, épisode de grêles, maladies, excès d'eau, évolution de la végétation...) et imposent à ces systèmes conventionnels des adaptations pour devenir plus résistants et moins émetteurs de pressions sur le climat et les milieux. Les questions énergétiques, environnementales, sanitaires et climatiques n'ont aujourd'hui que trop peu pénétré les pratiques des producteurs – qu'ils soient en bio ou en conventionnel.



Le laboratoire scientifique et technique de la transition agroécologique permettra au territoire et à ses acteurs d'anticiper l'agriculture de demain pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui. **L'objectif est de se mobiliser, de réinterroger collectivement les modèles et les pratiques agricoles dominantes, pour aller vers des systèmes encore plus ambitieux, exigeants et respectueux de leur territoire.**

Ce laboratoire réunit 10 opérateurs qui s'engagent dans cette transition au travers d'opérations qu'ils portent (cf. plus bas), et par leur participation à une réflexion prospective définissant des stratégies d'adaptation partagées et souhaitées pour l'agriculture du territoire. La coordination de ces 10 opérateurs est assurée par le service agriculture de la CCVD qui depuis plus de 30 ans anime une stratégie de développement de l'agriculture au sein d'une commission multi-acteurs.

Les principaux résultats attendus sont :

- La conversion d'au moins 50% des exploitants conventionnels en agriculture biologique d'ici 2030
- L'atteinte de 50% de la Surface Agricole Utile en agriculture biologique d'ici 2030
- La réduction de 50 % l'utilisation de pesticides d'engrais en agriculture conventionnelle d'ici 2030
- Des volumes de production garantis avec des économies d'eau utilisée en été
- La réduction par deux de l'empreinte climatique de notre agriculture ;
- Devenir un territoire pilote et leader sur la recherche dans les nouvelles pratiques agricoles
- Le maintien de la biodiversité exceptionnelle et commune du territoire, notamment celles des milieux agricoles
- Des groupes d'agriculteurs chercheurs référents pour différentes productions
- L'implication de nouvelles filières dans ses engagements de transitions agroécologiques
- Une synergie entre les différents organismes de recherche de développement, les collectivités, les entreprises du territoire, les habitants et consommateurs.

**Porteurs d'opération et budgets :**

Partenaires		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCVD	Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée	02.1 - Prospective alimentaire et agricole en Biovallée 2020-2050	70 000 €	35 000 €
Agribiodrome	Association Agribiodrome	2.2 Accompagnement de groupes d'agriculteurs Bio et non Bio vers la transition agroécologique	100 000 €	50 000 €
GRAB	Groupe de Recherche Agriculture Biologique	2.3 Développer le réseau « d'agri chercheurs » en pratiques innovantes	70 000 €	35 000 €
Syndicat de la Clairette	Syndicat de la Clairette ou Jaillance	2.4 Accompagner la Clairette de Die vers plus de pratiques agroécologiques	210 000 €	105 000 €
Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture Drôme	02.5 Accompagner les nouvelles techniques de compostage	80 000 €	40 000 €
FDO	Fédération Départementale Ovine Drôme	2.6 Réfléchir et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation pour l'élevage extensif	50 000 €	25 000 €
FD CUMA Drôme	FD CUMA Drôme	2.7 Accompagner des collectifs d'agriculteurs dans la transition agroécologique, l'acquisition ou l'auto-construction de matériels innovants	50 000 €	25 000 €
CCVD	Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée	02.8 Mise en œuvre de chantiers communs issus de la vision prospective	280 000 €	140 000 €
FIBL	FIBL France Institut de recherche de l'agriculture biologique	2.9 Recherche-appliquée en action pour l'agriculture biologique du territoire de la Biovallée	50 000 €	25 000 €
CCVD	Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée	2.11 Développer et animer le réseau d'échanges AGRILIENS	119 820 €	59 910 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 079 820 €</b>	<b>539 910 €</b>



● AXE 1 - ACTION 03  
● LABORATOIRE DE L'ALIMENTATION LOCALE, Saine et DURABLE

### Descriptif détaillé de l'action

Le laboratoire de l'alimentation locale, saine et durable vise à **accompagner l'évolution des pratiques vers une alimentation saine, de qualité, durable, pour tous**, et à avancer vers une démocratie alimentaire en impliquant davantage les citoyens et l'ensemble des acteurs. Le laboratoire se veut être un espace de réflexion, d'étude et d'expérimentation, permettant de lever des facteurs de blocage, d'accélérer la transition, de produire un terreau fertile pour nourrir des projets sur le territoire, notamment les activités économiques. La transversalité de la question alimentaire demande une approche systémique et transversale ; cela se traduit par la mise en place d'une gouvernance alimentaire large et organisée, impliquant notamment les habitants.

En pratique, il s'agira d'agir à **différents niveaux et sur différents compartiments du système alimentaire**, pour :



- Relocaliser et structurer l'offre alimentaire
- Construire une culture responsable et solidaire de l'alimentation sur le territoire
- Expérimenter et développer des solutions innovantes d'accès à une alimentation de qualité pour tous et en particulier pour les publics les plus éloignés
- Expérimenter un mode de gouvernance adapté aux ambitions et à la complexité de la question alimentaire

Ces actions mobiliseront l'ensemble des acteurs du système alimentaire : maillons de la chaîne alimentaire, acteurs agricoles, collectivités, société civile, structures de proximité, acteurs du domaine social et de la santé, de l'éducation... **Quatre opérateurs** auront en charge de les piloter, de les coordonner, en lien avec leur **champ de compétences, leur expérience sur le sujet et le territoire, leur territoire d'action** ; il s'agira de :

- Agribiodrôme sur les actions concernant l'approvisionnement et les filières
- le CIVAM 26 sur les actions visant à construire une culture responsable et solidaire de l'alimentation
- la CCVD pour l'expérimentation de solutions d'accès dignes sur le territoire CCVD/CCCPS, l'appui à l'innovation, l'appui à l'installation, l'expérimentation d'une gouvernance et l'appui sur la recherche
- La Carline pour l'expérimentation de solutions d'accès dignes sur le territoire du Diois



Ils travailleront avec de nombreux partenaires selon les actions.

Les principaux résultats attendus sont : une restauration collective bio et locale à 80% en 2025, le développement des jardins, des lieux d'échange et d'apprentissage sur la cuisine et l'alimentation, 100 % des enfants sensibilisés aux enjeux de l'alimentation dans leur cycle scolaire, les collèges et lycées impliqués dans des actions de sensibilisation, un événement grand public par an sur l'alimentation, des instances de gouvernance fonctionnelles et évaluées, l'implication de nouveaux acteurs dans cette gouvernance chaque année.

#### Porteurs d'opération et budgets :

Opérations		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée	3.1 Construire une culture responsable et solidaire de l'alimentation sur le territoire	194 000 €	86 000 €
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée	3.2 Expérimenter des solutions d'accès digne pour l'ensemble de la population et en particulier pour les publics les plus éloignés (secteur du Val de Drôme et du Crestois)	254 000 €	96 000 €
Carline	Coopérative la Carline	3.3 Expérimenter des solutions d'accès digne pour l'ensemble de la population et en particulier pour les publics les plus éloignés (secteur du Diois)	80 000 €	40 000 €
CCD	Communauté des Communes du Pays Diois	3.4 Sensibilisation alimentation locale, durable et inclusive (secteur Diois)	60 000 €	30 000 €
Agribiodrome	Agribiodrome	3.5 Mise en place d'une politique d'approvisionnement en produits locaux et relocalisation des filières	100 000 €	50 000 €
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée	3.6 Mise en place d'une politique volontaire d'installation agricole	100 000 €	50 000 €
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée	3.7 Coordination du programme	177 400 €	72 400 €
<b>TOTAL</b>			<b>965 400 €</b>	<b>424 400 €</b>



● AXE 2 – ACTION 04

● PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES ENR

**Descriptif détaillé de l'action**

L'action consiste à doter la Biovallée d'une boîte à outils dédiées aux énergies renouvelables basée sur une coopération entre acteurs territoriaux publics et privés.

L'Action consiste à la création et à la montée en charge d'une plateforme de développement des énergies renouvelables (EnR) en Biovallée. Cette plateforme sera une véritable boîte à outils pour le territoire en localisant dans une zone rurale des compétences d'ingénierie parfois difficilement accessibles aux entreprises et habitants de territoires excentrés. Elle constitue un réel levier d'autonomie, de résilience, mais aussi d'essaimage pour des zones rurales volontaires dans la transition énergétique citoyenne.

Cette plateforme dynamisera le volet production d'énergies renouvelables de la transition énergétique locale en concourant :

- à l'animation territoriale et au recensement des emplacements disponibles et pertinents pour le développement de moyens de production d'énergie renouvelable ;
- au développement des projets de production ;
- à l'accompagnement des porteurs publics, privés, et collectifs de projets de production d'énergies renouvelables.

Au-delà de l'animation territoriale, la plateforme interviendra ainsi de deux manières différentes :

- en tant que maître d'ouvrage, en portant ou co-portant les coûts financiers du développement de projets ;
- en tant que prestataire pour accompagner les porteurs de projets sur des compétences spécifiques.

**La Plateforme de développement des EnR sera composé de deux acteurs :**

**Opération 4.1 :**

**Impuls'ER**, structure citoyenne, fondée par DWATTS, opérateur énergétique territorial en Biovallée, et Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes (Enercoop AURA), coopérative régionale et membre du réseau Enercoop, fournisseur d'électricité verte. Ces deux opérateurs mettront ainsi à profit leurs compétences et expériences respectives dans le développement de projets afin de créer une structure à même de répondre localement aux enjeux de la transition énergétique nationale.



#### Opération 4.2 :

Les collectivités locales avec un poste de développeur EnR. Ce poste sera porté par la **Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée** et assurera une articulation opérationnelle avec la SEM Val De Drôme Développement « V2D ». Cette SEM portée par la Communauté de Communes du Val de Drôme a dans ses objectifs toutes actions de soutien et de promotion des énergies renouvelables par de l'animation et le développement de projets depuis 2014. Elle intègre dans son conseil d'administrations les acteurs privés du territoire qui concourent à la réalisation de cet objet social. V2D a son actif le portage collectif d'investissement de toitures solaires sur des bâtiments communaux ainsi que des investissements dans des sociétés de projets comme la Centrale Villageoise de la Gervanne Raye, la Société GPA Energie...

Cette animation permettra d'identifier des potentiels qui seront développés et portés par la SEM, en propre par les collectivités ou les entreprises ou par la création ex nihilo de sociétés de projets ENR.



#### Porteurs d'opération et budgets :

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
Impuls'eR	Impuls'eR	4.1 Plateforme développement EnR - Impuls'R	720 360 €	315 337 €
CCVD	Communauté de communes du Val de Drôme	4.2 Plateforme développement EnR - CCVD	446 157 €	214 155 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 166 517 €</b>	<b>529 492 €</b>

#### Partenaires techniques :

SCIC Dwatts, ENERCOOP Auvergne-Rhône-Alpes, Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, France Active

- AXE 2 - ACTION 05
- PLATEFORME ÉNERGIE BIOVALLEE

### Descriptif détaillé de l'action

Objectifs : diminuer la consommation énergétique du territoire et la précarité énergétique.

#### ***Opération 5.1 : Fonctionnement de la structure - Accompagnements des particuliers et précarité énergétique, animation du réseau local d'entreprises.***

Renforcer l'équipe de la PTRE dédiée à l'action TIGA pour passer à terme à 5 ETP (actuellement 2 ETP). Il s'agit d'un **service d'accompagnement des particuliers** dans leur projet de rénovation énergétique. Ce service intégré aux collectivités permet d'avoir une vision globale de la thématique énergie et habitat en travaillant en lien avec les services aménagement et urbanisme, social (précarité énergétique et d'insalubrité des logements), « économie » pour la création d'entreprises, leur mise en réseau et la formation.

#### ***Opération 5.2 annexe – Mise en place d'une Caisse d'avance remboursable (non financé par territoires d'innovation)***

Apporter une solution de préfinancement des aides financières aux publics les plus modestes.

#### ***Opération 5.3 - Formation des professionnels***

Délivrer localement des formations variées en mesure d'intéresser l'ensemble des acteurs du territoire en s'appuyant sur des supports, durées et formats variés (sur chantier ou en salle, sur une journée ou étalées dans le temps, de 2h à 30h de présentiel) et sur la formation DORÉMI.

Ces **formations locales** sont également le lieu de création de réseau entre les entreprises du territoire (lien avec l'opération 1). Elles visent à la fois les artisans du bâtiment, les maîtres d'œuvre, les architectes et les bureaux d'études.

#### ***Opération 5.4 annexe - Subvention à la rénovation thermique des logements (non financé par territoires d'innovation)***

Mise en place de différents dispositifs d'aides permettant d'accompagner la sortie de précarité énergétique et la réalisation de rénovations exemplaires (d'outil de formation continue pour les entreprises locales).

Travail sur une meilleure articulation des différentes aides financières si possible en étant mandataire de l'ensemble de ces aides.

#### ***Opération 5.5 – Conseil-animation collectivités et entreprises***

La montée en charge de la structure pourra permettre à terme de travailler sur **2 axes complémentaires** que sont la création d'un service d'Assistance à Maîtrise d'Usages Énergétiques à l'attention des collectivités et de diagnostics énergétiques pour les entreprises du territoire.

#### **Assistance à Maîtrise d'Usages Énergétiques (AMU-NRJ) à l'attention des collectivités**



L'AMU-NRJ interviendra pour **optimiser les consommations des bâtiments, de l'éclairage public et des réseaux d'adduction d'eau potable** (état des lieux, adéquation moyens/besoins, actions, évaluation).



### Diagnostics énergétiques pour les entreprises du territoire

Création d'un service de diagnostics énergétiques travaillant en lien étroit avec les services « économie » des collectivités permettant de :

- **Sensibiliser les entreprises** du territoire aux questions énergétiques,
- **Réaliser des diagnostics** sur les process, bâtiments et modes de déplacement,
- Favoriser l'émergence de projets d'**énergie renouvelables** dans les entreprises en lien avec la plateforme de développement des EnR.

### Opération 5.6 – Diagnostics entreprises

**Prestation de diagnostics** sur les process, bâtiments et modes de déplacement,

- Réduire la consommation d'énergie des entreprises,
- Favoriser l'émergence de projets d'**énergie renouvelables** adaptés aux besoins des entreprises et en lien avec la plateforme de développement des EnR.

**Porteurs d'opération et budgets :**

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCCPS	Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans	05.1 PTRE Biovallée - Fonctionnement	2 063 114 €	904 139 €
CCCPS	Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans	05.3 PTRE Biovallée - Formation des professionnels	117 979 €	51 182 €
CCCPS	Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans	05.5 PTRE Biovallée - Conseil aux collectivités	521 553 €	260 495 €
CCD	Communauté des communes du Pays Diois	05.7 PTRE Biovallée - Conseil aux collectivités (Diois)	80 000 €	31 085 €
		<b>TOTAL</b>	<b>2 791 759 €</b>	<b>1 246 900 €</b>

### Partenaires de l'action et contributions

#### Partenaires impliqués dans l'Action

- Secteur privé
  - Entreprises du bâtiment et prescripteurs (maîtres d'œuvre, architecte, bureaux d'études)
    - Engagement sous forme d'une charte de partenariat

- Notaires et agents immobiliers – Engagement sous forme d’une charte de partenariat
- Banques– Engagement sous forme d’une charte de partenariat
- Opérateur ANAH – Conventionnement avec un opérateur ANAH sur le territoire pour réaliser l’animation pour les publics précaire (énergie, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, insalubrité)
- Secteur « institutionnel »
  - DDT – Partenaire dans le cadre des subventions accordées par l’ANAH
  - ADEME et Région AURA – Co financeurs de l’action
  - Espaces info énergie – Orientation des ménages
  - CAUE – Partenariat sur de l’aide à la conception des projets des particuliers et sur l’organisation d’évènements à destination des professionnels du bâtiments
  - Syndicat d’énergie de la Drôme – Partenariat sur la valorisation des certificats d’économie d’énergie générés par les travaux



● **AXE 3 – FICHE ACTION 07**  
● **MAILLAGE DE LA MOBILITE EN BIOVALLEE**

**Descriptif détaillé de l'action**

**Les enjeux de l'action** : répondre à la problématique de la mobilité est un enjeu majeur des territoires ruraux pour poursuivre leur développement. Proposer des solutions facilitant les déplacements est une garantie de pérenniser les compétences et les emplois sur ces territoires.

Les territoires ruraux ont des contraintes spécifiques : distances et dénivelés importants, faible densité et habitat dispersé, ressources financières limitées (rémunération peu élevée, petites communes et petites entreprises). Elles rendent contraignant le développement de transports en commun et engendrent une forte dépendance aux voitures individuelles.

Ils ont des atouts précieux : une interconnaissance et une solidarité qui poussent à la confiance avec une pratique fortement développée du stop et des réseaux d'autopartage entre particuliers.

**Les objectifs principaux** : réussir des alternatives à la voiture individuelle en milieu rural. Cela suppose un maillage du territoire pour pouvoir :

- Utiliser plusieurs moyens de transport pour un trajet avec des infrastructures adaptées,
- Accéder à une information sur toutes les offres avec un système de réservation unifié,
- Eviter des déplacements en bénéficiant de services de proximité,
- Expérimenter des nouveaux moyens de transports

**L'intérêt des collaborations et du consortium** : travailler sur un territoire cohérent pour les déplacements en associant la Région (transports interurbain), le Département (routes) et les acteurs de la mobilité. Pouvoir s'appuyer sur les études de flux de mobilité inscrites dans notre candidature territoires d'innovation. Travailler en synergie avec le projet de FAB Unit porté le 8 Fablab qui permettra de fabriquer des prototypes voir de produire des bornes de covoiturage.

**Le dispositif et sa mise en œuvre** : fournir des solutions durables de déplacements pour les territoires ruraux par : *Un maillage de stations de mobilité (opérations 1 et 2)* ; 75 à 100 points intermodaux (gares, arrêts de car, nouveaux lieux) aménagés et équipés notamment de bornes stop pour développer le covoiturage spontané.

*Le développement d'une application numériques* de mobilité rurale pour encourager le recours aux trajets multimodaux.

*Des services qui facilitent la vie* avec une agence locale de mobilité et des nouvelles offres de transport expérimentaux, **(opérations 4, 5 et 7)** ; mise en place d'une agence d'information « grand public » avec une agence centrale, des antennes, une agence itinérante, le « mobilibus » ; services de vélos partage et d'autopartage, offres de location de vélos électriques longue durée avec option d'achat.



### Les résultats attendus

Un résultat principal et prioritaire est recherché : la réduction du nombre de déplacements en voitures individuelles avec sa conséquence, une baisse de la part des émissions de CO2 liée aux transports de personnes.

Ce résultat pourra être mesuré par la part modale des déplacements domicile-travail (augmentation part des transports en commun, vélo, autres modes de transports - autopartage, covoiturage) et le taux d'équipement des ménages en voiture (2 voitures ou plus).

### Porteurs d'opération et budgets :

Partenaires		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	07.1 Maillage d'infrastructures connectées - stations de mobilité VAL DE DRÔME	721 635 €	360 818 €
CCCPS	Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans	07.2 Maillage d'infrastructures connectées - stations de mobilité CRESTOIS PAYS DE SAILLANS	254 250 €	127 125 €
DROMOLIB	Dromolib Agence de Mobilité	7.4 Agence de Mobilité Dromolib	499 809 €	249 904 €
DROMOLIB	Dromolib Agence de Mobilité	7.5 Nouveaux moyens de transport Dromolib	270 991 €	135 496 €
CCCPS	Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans	7.7 Expérimenter le changement de comportement : location avec option d'achat de VAE	43 000 €	21 500 €
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	07.8 Expérimenter le changement de comportement : location avec option d'achat de VAE (CCVD)	43 000 €	21 500 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 832 685 €</b>	<b>916 343 €</b>



● AXE 3 – FICHE ACTION N° 08

**RENFORCEMENT ET STRUCTURATION D'UN RESEAU DE RESSOURCERIES ET MATÉRIAUTHÈQUES  
ET BOUCLES LOCALES D'EIT**

Actuellement 2 ressourceries historiques existent sur la Biovallée : Aire-Trésor à Die (18 salariés) et l'Or des bennes à Crest (6 salariés). Une matériauthèque est en création à Die depuis fin 2017 (0,5 salarié). Ce maillage n'est pas à la mesure d'un potentiel de réemploi cependant moins facile à capter, à transformer et à commercialiser qu'ailleurs, du fait des faibles densités de population et des distances à faire parcourir à des objets et matériaux de faible valeur marchande. Une organisation innovante est à mettre en place pour favoriser le développement et la coopération entre des acteurs de l'ESS économiquement fragiles.

De même, une innovation organisationnelle avec des outils simples et des transports optimisés est à développer pour faciliter l'émergence de boucles d'économie circulaire au sein d'un tissu professionnel peu dense à l'échelle de la Biovallée. Depuis 2010, sur le Diois, le tonnage de déchets enfouis a baissé de 45% (vs 30% attendus par la loi TEPCV en 2020 et 50% en 2025). Par contre, le volume total de déchets (8800t hors gravats en 2018) a cru de 24% et doublé en déchetterie, du fait notamment de professionnels éloignés des filières de la vallée du Rhône. L'évitement de déchets professionnels par des boucles d'EIT et une matériauthèque est donc un enjeu fort pour le Diois et la Biovallée en général.

Opération 8.1 : Renforcement et structuration d'un réseau de ressourceries et matériauthèques et de boucles locales d'EIT

**Travaux déjà réalisés** : La CCD a initié depuis 2017 un programme d'actions :

- Achat d'un terrain pour construire fin 2020 un bâtiment de 1700m<sup>2</sup> pour Aire-Trésor, la Matériauthèque et une pépinière d'artisans. La CCD subventionnera le détournement de matériaux de ses déchetteries au prorata des économies générées.
- Animation d'un comité de pilotage et appui aux associations.
- Etude d'opportunité et faisabilité de 2 opérations de réemploi et de limitation des transports de matériaux allant en déchetterie : 1600t/an de végétaux (Apports totaux ayant quadruplé depuis 8 ans) et 200t/an de bois non traité (1/3 des apports de bois).

**Résultats attendus** :

- 1) Reprise locale du bois non traité via des dons en aire de tri à l'échelle du Diois**
- 2) Meilleure valorisation locale des végétaux apportés dans les aires de tri du Diois**
- 3) Développement d'une ressourcerie et d'une matériauthèque sur le Diois, avec ateliers de revalorisation novateurs.**

En parallèle, trois nouvelles opérations ont été entérinées courant 2022 pour avancer sur l'objectif de réduction des déchets :

Opération 8.2 : Création d'une filière de valorisation locale des plastiques et textiles - Diois  
Développement d'une filière locale de collecte, transformation et valorisation des plastiques industriel (hors OM) et textiles, en lien avec l'opération portée par la Fab Unit (Action 12)

Opération 8.3 : Création d'une filière de valorisation locale des plastiques et textiles - Val de Drôme  
 Equivalent de l'opération précédente sur le bas de Vallée pour collecter les plastiques injectables dans la filière locale (exutoire : Fab Unit) et développement d'une filière de requalification de textiles.



Opération 8.4 : Expérimentation de solutions innovantes pour la gestion des biodéchets  
 Etude et expérimentations de nouvelles formes d'organisation pour la collecte et le traitement des biodéchets.

**Porteurs d'opération et budgets :**

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCD	Communauté des Communes du Diois	8.1 Renforcement et structuration d'un réseau de ressourceries et matériauthèques et de boucles locales d'EIT	260 000 €	130 000 €
AIRE	Association AIRE Trésor	08.2 Création d'une filière de valorisation locale des plastiques et textiles - Diois	155 900 €	60 000 €
Asso EBE	Association de préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi	08.3 Création d'une filière de valorisation locale des plastiques et textiles - Val de Drôme	106 454 €	53 227 €
CCCPS	Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans	08.4 Expérimentation de solutions innovantes pour la gestion des biodéchets	340 000 €	68 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>862 354 €</b>	<b>311 227 €</b>



● AXE 4 – FICHE ACTION N°9

● ANIMATION DU POLE D'INNOVATION RURALE ET DE FORMATION  
MULTIPARTENANRIAL (BIENTÔT : PÔLE DES SAVOIRS)



● **Description détaillée de l'Action :**

Pour mettre en œuvre ce Pôle d'innovation rurale et de formation, l'association Biovallée s'appuiera sur ses adhérents, sur les porteurs d'Actions / Opérations et sur ses réseaux déjà largement développés ainsi que sur sa compétence de pilotage et d'animation de projets multi partenariaux.

Outre l'animation, la coordination et la communication générale du Pôle (Opération 1), l'association Biovallée s'attachera à valoriser et diffuser les ressources auprès du plus grand nombre notamment à travers l'organisation de cycles thématiques sur les transitions en lien avec les 3 axes thématiques du Projet (Opération 2).

**Sous action 1 : Animation, coordination et communication générale du Pôle**

Cette opération consiste à donner corps au Pôle d'innovation rurale et de formation (non matérialisé par un lieu) par l'animation et la coordination de l'ensemble des partenaires impliqués et par une valorisation et une communication commune.

Elle recouvre une dimension de pilotage, qui sera définie en articulation étroite avec la gouvernance et le pilotage du Projet Territoire d'Innovation. Elle vise à définir des programmes d'actions cohérents, à créer des passerelles entre les actions et acteurs existants et à stimuler les projets de coopérations interacteurs et de nouvelles offres partenariales. L'animation du Pôle reposera sur des contacts privilégiés avec chacun des partenaires, sur l'organisation de temps collectifs (par axe, par catégorie d'acteurs, par action...) et sur des outils mutualisés, dont un site internet (évolution du site actuel de Biovallée) avec espace ressources, actualités et valorisation des résultats, outils d'autoévaluation... L'association Biovallée s'attachera à capitaliser les ressources et à valoriser et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre ou en lien avec le Pôle d'innovation rurale et de formation.

**Sous-action 2 : Cycles thématiques sur les transitions**

Les enjeux majeurs sont de porter à connaissance à un maximum d'acteurs les bonnes pratiques en matière de transition écologique, de générer des synergies entre les acteurs, d'essaimer, de former, de susciter des prises de conscience.

Le progrès continu en matière de transition Ecologique reste l'un des meilleurs vecteurs de changement. Les acteurs de la Biovallée fonctionnent sur un mode de fertilisation croisée. Chacun sur le territoire cherche à mieux faire chaque jour, sur la base de son expérimentation propre, et aussi en raison des réussites prouvées communiquées par d'autres.

Un programme de rencontres à thèmes, prenant des formes aussi différentes que des petits déjeuners, des conférences ou des salons à vocation nationale voire internationale, peut permettre de concrétiser et documenter les échanges d'idées, de bonnes pratiques autour de la transition écologique. En relai des échanges d'expérience issus de toutes les formes de rencontre, le pôle de formation et d'innovation aura pour vocation de formaliser, synthétiser et traduire en forme de diffusion pérenne les travaux entrepris.

Il sera confié aux acteurs socio-culturels du territoire (Centres sociaux, MJC...) des actions permettant de décliner les thèmes abordés dans le cadre des cycles thématiques auprès et avec le grand public (Charte écologique, appui à des groupes d'habitants « Zéro déchet », Défis transition...).

### Calendrier prévisionnel de l'action

Début prévisionnel et durée de l'action

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

- **Calendrier de réalisation, phasage**

#### 1<sup>er</sup> Sem 2020 :

- **Sous-action 1** : Structuration du Pôle, mise en visibilité de son programme d'action pour les trois premières années et contractualisation avec les premiers partenaires (notamment les porteurs d'Actions / Opération et les laboratoires de recherche)
- **Sous-action 2** : Construction du programme et identification des experts intervenants

#### 2<sup>ème</sup> Sem 2020 et après :

- **Sous-action 1** : Rencontres régulières entre les acteurs et les actions, accompagnement de projets innovants et de projets collectifs, mise à disposition des ressources, valorisation des actions réalisées.
- **Sous-action 2** : 1 petit déjeuner thématique par mois, 1 conférence tous les trimestres, 3 séminaires par an, 1 salon des PPAM annuel (le premier en mars 2020), Actions grand public animées par les acteurs socio-culturels du territoire

### Porteur d'opération et budget :

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
BV	Association Biovallée	09.1 Animation, coordination et communication générale du Pôle	1 190 000 €	595 000 €

### Partenaires techniques :

Communauté de Communes du Val de Drôme, Communauté de Communes du Diois, Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, Institut Michel SERRES, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, ENS LYON, 8 FABLAB, Laboratoire de Fabrication Numérique



● AXE 4 – FICHE ACTION N°10  
● POLE DE FORMATION - LE CAMPUS BIOVALLEE

● Description détaillée de l'Action :



Positionné au cœur du territoire de la Biovallée, à Eurre, le Campus est un lieu de transition et transmission. Portant des valeurs fortes de création et diffusion de savoirs autour du développement durable, le Campus a pour objectif d'être au service du développement et renforcement AVEC le territoire et POUR le territoire, tout en cultivant une volonté de rayonnement national et international. En outre, il s'inscrit pour être acteur du projet de territoire sur

des actions transversales que sont l'art et la culture, l'innovation et la nature.

En termes d'équipements et de prestations, le Campus est en l'état modulable et hautement équipé techniquement.

Un diagnostic réalisé en 2018 amène le Campus à renforcer son positionnement en tant qu'équipement au service du territoire pour le développement et l'accompagnement de la formation.

L'objectif du Campus est :

- Identifier et répondre aux besoins de formation des entreprises, des habitants et agents des collectivités locales dans une démarche de prospective territoriale,
- Créer un réseau des acteurs de formation permettant de répondre aux enjeux identifiés,
- Accompagner les structures actrices de la formation dans leur développement

Dans le cadre du Pôle d'Innovation Rurale et de Formation, le Campus va notamment accompagner les enjeux :

- De l'évolution réglementaire de la formation par de la mutualisation de moyens techniques, logistiques et administratifs.
- Des besoins en formation sur les nouveaux métiers de la transition : capitaliser les connaissances du territoire et modéliser puis diffuser les innovations / expérimentations pour développer une offre de formation certifiante / qualifiante / diplômante liées aux nouvelles compétences nécessaires à la transition.

**L'action du Pôle de formation sur le territoire Biovallée recouvre 2 actions majeures :**

**Opération 1 : Mise en réseau des acteurs de la formation**

- Plateforme recensant l'offre de formation du territoire (site/appli/...)
- Services mutualisés : espace, logistique, portage administratif et financier
- Animation du réseau, stimulation de l'interconnaissance, de la montée en compétences et de la coopération.

**Opération 2 : Développement de formations liées à la transition**

Il s'agira d'élaborer et faire reconnaître des formations autour des 4 piliers du développement durable :

- Environnemental : formations autour des nouveaux métiers de la transition (garagiste de véhicules électriques, formation de la rénovation énergétique du bâtiment ancien, écoconstruction...),

- Social : Gouvernance territoriale, pédagogiques coopératives...
- Culturel : citoyenne, ouverture,
- Economique : RSE

Ces actions de formations sont proposées par les acteurs de la formation du territoire.

Un modèle économique sera construit pour que l'action soit pérenne à long terme. Ce modèle sera basé sur le portage de formations, la mutualisation de services notamment d'ordre administratif, un système de « redevance » ou de « forfait » en fonction des services rendus

### Calendrier prévisionnel de l'action

Début prévisionnel et durée de l'action

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

- **Calendrier de réalisation, phasage**

#### 2ème sem 2020 :

- Animation et mise en œuvre de la plateforme de la formation du territoire,
- Promotion / communication
- Recherche de partenaires (publics et privés) et montage de conventions

#### 2020/2021

- Ingénierie de formation sur les nouveaux métiers incluant la validation des référentiels RNCP
- Modélisation financière
- Poursuite des conventions de partenariat
- Animations du réseau
- Commercialisation des premières offres de formation

#### 2021/2024

- Déploiement et mise en œuvre des formations
- Animations des conventions
- Bilan et ajustements du déploiement
- Prospective des nouveaux besoins
- Valorisation

### Porteurs d'opération et budgets :

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	Opération 1 : Mise en réseau des acteurs de la formation	194 000 €	97 000 €
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	Opération 2 : Développement de formations liées à la transition	236 000 €	118 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>430 000 €</b>	<b>215 000 €</b>

### Partenaires techniques :

GRETA VIVA5 DIE, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole – DIE, Centre de Formation du BTP, BATIPOLE – Livron, Lycée Technique St LOUIS CREST, Centre Agroécologie Les Amanins, Ecole Pratique de la Nature et des Savoirs, Oasis de Serendip, Compost et Territoires, Association d'éducation et de pédagogies populaires, Université de Grenoble, INSA Lyon, Société Mathématiques Appliquées et de Sciences Humaines Agro-ParisTech, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

● AXE 4 – FICHE ACTION N°11

● LA GRANDE BIBLIOTHEQUE DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA TRANSITION

● **Description détaillée de l'Action :**

L'Université de l'Avenir (UA) a été fondée par des entrepreneurs de la vallée de la Drôme autour d'une ambition : contribuer au développement d'une économie durable et solidaire, garante d'une « vie bonne » pour tous, tenant compte du caractère limité des ressources naturelles. L'Université de l'Avenir rassemble différents domaines : agriculture écologique, éducation, santé, vieillesse heureuse et active, transition énergétique, diffusion des savoirs... A ce titre, la Grande Bibliothèque de l'Écologie, projet porté conjointement avec la Communauté de Communes du Val de Drôme, est pleinement cohérente avec les initiatives de ces dernières années au sein de Biovallée.

Dans le contexte actuel d'interrogations croissantes sur la relation entre les activités humaines et l'environnement, **ce fonds spécialisé constitue une mémoire à la fois vaste et pointue des savoirs liés à l'écologie. Il est une référence sans équivalent, pour les collectivités, les entreprises, le monde universitaire, les chercheurs et les particuliers. Il a vocation à devenir un patrimoine culturel et pédagogique d'intérêt national.** La Bibliothèque de l'Écologie a pour objectif de **participer à la transmission des savoirs**, des pratiques culturelles et des manières d'être favorables à la protection de la Nature et de l'Environnement.

**Ces objectifs se traduiraient par les ambitions suivantes :**

- Se positionner comme un lieu de formation et un centre de référence au service des universités, chercheurs et entreprises, des écoles et du grand public.
- Proposer en partenariat avec des acteurs de la Biovallée, un lieu de ressources et d'animation complémentaire sur des parcours d'écotourisme, afin de favoriser la reconnaissance de l'expertise du territoire de la Biovallée.
- Faire de la Grande Bibliothèque de l'Écologie un lieu d'échanges et de découverte interactif.
- Produire et valoriser des expositions, événements et conférences, notamment relatifs à la richesse patrimoniale du territoire et ses usages et au-delà des terroirs dans leurs richesses et diversités.
- Créer et développer des supports audio-visuels.
- Sensibiliser les jeunes publics aux enjeux environnementaux.

**Le fonctionnement et la viabilité de la Bibliothèque de l'Écologie reposent sur la numérisation du fonds et l'utilisation de méthodes d'indexation des contenus (traitement sémantique) qui permettront :**

- de proposer un accès large et facile à ce fonds ;
- de développer des produits et services à valeur ajoutée, monétisables (e-books, applications mobiles, prestations sur-mesure : recherches transversales ou historiques à partir d'une thématique ou d'un concept), qui rendront possible **l'équilibre économique en fonctionnement.**

Le lancement de la bibliothèque est organisé en 3 opérations :

- **Opération 1 :** Préparation et acquisition du fonds par la CCVD.
- **Opération 2 :** Inventaire et le catalogage du fonds documentaire.
- **Opération 3 :** Numérisation du fonds, la production de services commerciaux et l'ouverture au grand publique.

● **Evaluation de l'action**

Présentation des indicateurs d'évaluation avec niveau à (T0) début de l'action et les cibles attendues (niveau et calendrier)

- **Calendrier prévisionnel de l'action**

Début prévisionnel et durée de l'action

NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention.

**Opération 1 : Acquisition du fonds 1<sup>er</sup> sem 2020**

**Opération 2 : Inventaire et catalogage du fonds 2021-2022**

**Opération 3 : Numérisation et conversion audio / Production des services et produits commerciaux 2022-2027**

**Partenaires de l'action et contributions**

Partenaire		Opération	Contribution en équivalent €
Sigle	Nom		
CCVD	Communauté de Communes du Val de Drôme	11.1 Acquisition du fonds documentaire	130 000 €
U.A	Université de l'avenir	11.2 Inventaire et catalogage	40 000 €
U.A	Université de l'avenir	11.3 Numérisation et conversion audio	255 850 €
COMUE	Université de Grenoble	Opération 3	
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	Opération 3	
INRA	Institut National de Recherche Agricole Montpellier	Opération 3	
AgroParisTech	AgroParisTech	Opération 3	
INRIA	INRIA Grenoble	Opération 3	
Sophia	Sophia Antipolis – Nice	Opération 3	
PIRF	Pôle d'Innovation Rural et de Formation – Biovallée	Opération 3	
POITIERS	Université de Poitiers	Opération 3	
INSA	INSA Lyon	Opération 1 et 2	
SMASH	Société Mathématiques Appliquées et de Sciences Humaines Agro-ParisTech	Opération 1 et 2	

## ● AXE 4 – FICHE ACTION N°12

### ● FAB UNIT

#### ● Description détaillée de l'Action :

Le 8 Fablab Drôme en partenariat avec la Communauté de communes du Val de Drôme, le studio Entreaute, le Designer Thomas Merlin, Romain Bergaentzlé et le lycée Saint Louis de Crest se propose d'étudier et d'expérimenter une "Fab Unit", un atelier de fabrication de petites et moyennes séries de produits principalement destinés au territoire et basé sur un modèle d'économie circulaire.

#### Caractéristiques de l'atelier

##### Principe

Le principe est de mettre au point un outil de production versatile, c'est à dire capable de fabriquer rapidement une ou plusieurs pièces avec une performance industrielle (précision / répétabilité) et de changer d'objet très rapidement. L'objectif est de s'affranchir des phases de paramétrage et de mise au point inhérentes aux productions en grandes séries.

##### Outils de production

Le parc est essentiellement composé de machines à commande numérique et d'outils CFAO qui permettent de passer simplement du fichier à la fabrication.

##### Precious Plastic

Precious plastic est un dispositif de machines qui permet de transformer des déchets plastiques en matière première, afin de fabriquer de nouveaux objets, beaux et utiles.

##### Matériaux

Les matériaux utilisés seront principalement du bois et du plastique.

##### Formation

A l'instar du 8 Fablab, la Fab Unit aura une vocation pédagogique autour de la réappropriation des savoirs ainsi que de la formation professionnelle et continue autour de la fabrication numérique.

##### Design local

C'est l'une des originalités du projet : intégrer des designers qui vont concevoir des produits en adéquation avec la Fab Unit (outil, matériau, organisation, charte de fonctionnement) pour constituer une véritable offre de produits locaux.

##### Contenu de l'étude

L'étude a pour objet de valider nos hypothèses. Stratégie et business-model : Raison d'être /

##### L'expérimentation

L'expérimentation a pour objet un test grandeur nature pour valider définitivement le projet avant d'engager les investissements importants qu'il implique.

Le test portera principalement sur trois actions :

**Fabriquer une première petite série d'un objet complexe, tester le process Precious Plastic, tester un modèle de fabrication distribuée**

> Design in world / Made in Local

#### ● Calendrier prévisionnel de l'action

Début prévisionnel et durée de l'action

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

**Étude** : 1<sup>er</sup> semestre 2020

**Expérimentation** : 2<sup>ème</sup> semestre 2020

**Porteur d'opération et budget :**

Partenaire		Opération	Budget opération	Subvention TI
Sigle	Nom			
8FABLAB	8FABLAB Drôme Laboratoire de fabrication numérique	12 Etude et expérimentation- Fab Unit	233 000 €	96 317 €

**Structures partenaires :**

Agence de design ENTREAUTRE, Société civile d'investissement, Thomas MERLIN Studio, Web designer Romain BERGAENTZLE, Cité scolaire St Louis, Communauté de Communes du Val de Drôme



● AXE 3 – FICHE ACTION N°13

● IMIPeeM

● **Description détaillée de l'Action :**

L'action comporte deux volets structurellement liés entre eux. Le premier vise à établir une cartographie générale des flux économiques qui animent le territoire Biovallée. Le second vise à organiser l'interaction entre la production de connaissances issue de l'opération 1 et le pilotage du projet dans son ensemble.

L'action concerne l'ensemble du territoire Biovallée, en lien avec les territoires voisins et notamment les agglomérations urbaines proches (Valence, Montélimar, Gap, Grenoble, Lyon).

**Volet 1 : Produire une cartographie générale des flux économiques et de matières qui animent le territoire Biovallée**

Cette cartographie portera sur tous les secteurs économiques, et inclura la consommation finale. Elle proposera un focus particulier sur les secteurs cibles du projet : énergie – agriculture alimentation – filière des produits à base de plantes aromatiques et médicinales, filière BTP écoconstruction / éco-réhabilitation.

Cette cartographie des flux économiques mobilisera une double approche : la première centrée sur les flux de matières (dans la lignée des travaux d'« écologie territoriale ») ; la seconde centrée sur les échanges économiques intersectoriels (méthode des « tableaux entrées-sorties territorialisés »).

**Volet 2 : Organiser l'interaction entre la production de connaissances sur les flux économiques et de matières et le pilotage du projet**

L'objectif de cette opération est d'organiser un dialogue entre les producteurs d'informations statistiques (sur les flux économiques et de matières) et les porteurs / pilotes du Projet et des Actions / Opérations afin que le travail d'études statistiques soit actionnable par/pour les pilotes et les parties prenantes du projet.

L'interaction avec les porteurs d'opérations se fera donc tout au long du travail d'étude (opération 1). Elle consistera notamment à restituer des résultats statistiques afin de partager/consolider/discuter/affiner/enrichir les interprétations qui en seront faites. Les indicateurs statistiques ne parlent pas d'eux-mêmes ; il faut les faire parler.

L'interaction avec les porteurs / pilotes du Projet et des Actions / Opérations visera aussi à cibler des pistes d'approfondissement de l'analyse des flux pour certains segments d'activité à fort enjeu pour le projet.

Enfin, la mise en visibilité du système de flux pourra mettre à jour des potentiels nouveaux d'innovation, non envisagés au moment de la candidature, et dont pourront se saisir les pilotes du projet.

### Calendrier prévisionnel de l'action

Début prévisionnel et durée de l'action S1 2020

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

Période	Volet 1	Volet 2
Mois 1 à 6	Recueil de l'information statistique publique et prise en main. Recrutement post-doc ou ingénieur de recherche (économiste statisticien) Entretiens avec des personnes ressources de la Biovallée (leaders économiques, représentants associations professionnelles) Recueil de documentation	Construction d'un groupe de travail mixte, incluant les membres de l'action et des représentants des porteurs et des pilotes du projet et des actions / opérations.
Mois 7 à 24	Construction des indicateurs. Estimations-modélisations. Calage données quanti/données quali. Entretiens complémentaires selon besoin.	Réunions du groupe de travail : restitution et discussion des travaux statistiques sur les flux économiques et matériels

### Porteur d'opération et budget :

Partenaire		Opération	Budget opérations	Subvention TI
Sigle	Nom			
ENPC	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées ParisTech	13.1 Innovations méthodologiques pour identifier et piloter les échanges économiques et de matière	610 403 €	78 198 €

### Partenaires techniques :

Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement, Centre National de la Recherche Scientifique



● AXE 4 – FICHE ACTION N°14

● COMPTABILITÉ DU CAPITAL NATUREL, DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL TERRITORIAL DE  
COMPTABILITE ENVIRONNEMENTALE

● Description détaillée de l'Action :

L'action comporte trois volets :

- **Une évaluation du capital naturel à l'échelle du bassin de vie** : Pour calculer la valeur écologique de différents écosystèmes (leur potentiel de résilience résultant de l'état de leurs structures et de leur fonctionnement), la méthode retenue a déjà été validée et adoptée par Convention pour la diversité biologique (CBD) pour la mise en œuvre du second objectif d'Aichi pour la biodiversité sur l'intégration des valeurs de la diversité biologique aux systèmes de comptes nationaux dans le contexte de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE. Elle permet aux décideurs de prendre en compte la combinaison des données quantitatives et qualitatives issues de quatre composantes : l'utilisation des sols, la biomasse et le carbone, l'eau, et les infrastructures écologiques (trames bleues-vertes / biodiversité). Cette phase d'évaluation permettra de transposer au niveau de la vallée de la Drôme la méthodologie de comptabilité écosystémique élaborée sur le bassin du Rhône par l'ENS de Lyon dans un environnement pluridisciplinaire IXXI - CBP -EVS (économiste et statisticien, géographes, écologue, agronome, spécialiste des politiques publiques de transition et de l'innovation à l'interface recherche-société), en s'appuyant sur les travaux issus de la réalisation d'un doctorat et de la programmation de 3 ateliers préparatoires entre 2016 et 2018. Concrètement et en partant de la comptabilité écosystémique réalisée sur le bassin versant du Rhône, ce volet consiste à extraire de l'ensemble des résultats la partie correspondante au bassin de vie de la « Biovallée ». Cette extraction donnera une représentation de l'état des ressources du territoire à l'échelle de 250 m<sup>2</sup>. Sur cette base, un inventaire des sources de données existantes et à produire pour réaliser des comptes plus complets et à des échelles plus fines (100 m<sup>2</sup>) sera conduite auprès des acteurs du territoire, en collaboration avec les administrations et les organismes de recherche concernés.
- **Un programme de formation des acteurs du territoire** : Un kit de formation, le tutoriel Kangaré, 2 modules ([http://www.ecosystemaccounting.net/?page\\_id=8](http://www.ecosystemaccounting.net/?page_id=8)) pour formateurs et responsables des systèmes de données territoriales, a été élaboré et testé dans le cadre d'une formation organisée par l'UCAM à Montréal avec financement CBD en août 2017. Ce produit est calibré pour des formations de deux semaines. Trois ateliers multi-acteurs seront organisés en collaboration avec l'Association des acteurs de la Biovallée à cet effet. Ces formations techniques seront complétées en fonction des besoins des publics concernés par des formations complémentaires (enjeux systémiques des politiques de transition, stratégies d'adaptation au changement climatique, ressources, biodiversité et SIG). Les résultats attendus sont l'optimisation, la mise à l'épreuve et la valorisation auprès des acteurs de la société de diverses approches multi-scalaires de diagnostic environnemental. Ces protocoles opèrent dans une logique d'anticipation et in fine de sécurisation du capital naturel. Ils sont susceptibles d'identifier les vulnérabilités aussi bien que les atouts des territoires ou des entreprises confrontés aux changements globaux, tout en favorisant une meilleure responsabilisation des acteurs.
- **La co-construction d'une plateforme numérique innovante de gouvernance territoriale intégrant un suivi du capital naturel** : ce dernier volet s'appuiera sur le développement

de modules d'« automatisation » de l'évaluation du capital naturel optimisé par une exploitation des retours d'expérience issus de la formation des acteurs du territoire à l'application des outils proposés. Un ingénieur de recherche, encadré par l'équipe scientifique et l'équipe de formation sera engagé pour développer cet outil en ligne pour une durée de 9 mois

**Calendrier prévisionnel de l'action**

Début prévisionnel et durée de l'action

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

**Phase d'évaluation du capital naturel** : S1 2020 – S2 2022

**Phase de formation** (organisation de 3 ateliers multi-acteurs représentant tous les collèges constituant de l'Association des acteurs de la Biovallée) : S2 2020- S1 2022

**Phase de développement de l'outil en ligne de comptabilité du capital naturel** : S2 2021 – S1 2022

**Suivi et optimisation de l'outil** : S2 2022

**Porteur d'opération et budget :**

Partenaire		Opération	Budget opérations	Subvention TI
Sigle	Nom			
IMS	Institut Michel Serre	14.1 Evaluation du capital naturel à l'échelle de la Vallée de la Drôme et	240 000 €	120 000 €

**Partenaires techniques :**

Ecole Normale Supérieure de Lyon, Institut Rhônalpin des systèmes complexes, CNRS – UMS EVS, Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique – Datasphère, Agence Européenne pour l'Environnement – JL WEBER, Association Biovallée – Pôle d'Innovation Rural et de Formation

● AXE 4 – FICHE ACTION N°15

● DÉMARCHE ÉVALUATIVE DES TERRITOIRES RURAUX EN TRANSITION

● Description détaillée de l'Action :

Dans le cadre de la candidature, Biovallée se donne pour ambition de développer et expérimenter de nouveaux outils de gouvernance et de pilotage, prenant en compte les enjeux de transition, et adaptés aux milieux ruraux. Elle vise aussi de renforcer une culture de l'implication des habitant.es et des usagers dans la définition, la conduite et l'évaluation des actions et services développés par les acteurs du territoire.

Si l'élaboration des tableaux de bords est confiée à des laboratoires de recherche (Actions 13 et 14), il nous paraît primordial d'assurer une parfaite adaptation et une facilité d'usage de ses outils par les différents acteurs. Aussi, l'association Biovallée assurera un suivi permanent de ses travaux de recherche et favorisera l'implication d'utilisateurs tout au long du processus d'élaboration et de test des outils. Elle favorisera également la diffusion et la formation à ces outils et la démarche de progrès qui les entoure.

L'association Biovallée accompagnera chacun des porteurs d'Actions / Opérations afin qu'ils intègrent et suivent des indicateurs liés à la participation des habitant.es et des usagers dans l'évaluation de leurs actions. Des temps de construction collective et d'échanges de pratiques seront régulièrement organisés afin d'alimenter les acteurs dans cette démarche et d'en tirer des enseignements permettant de modéliser des formes de participation.

**Calendrier prévisionnel de l'action**

Début prévisionnel et durée de l'action

*NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention*

**S1 2020 :**

- Accompagnement de chacun des porteurs d'Actions / Opérations pour sélectionner des indicateurs liés à la participation des habitant.es et usagers dans leur évaluation. Précision du cahier des charges des laboratoires de recherche en charge de l'élaboration des tableaux de bord
- Mise en place d'un Groupe de pilotage réunissant les différentes équipes de chercheurs (ENPC, ENS Lyon, INRIA, SMASH-LAET, CIRED...) afin de coordonner les études territoriales
- Mise en place d'un groupe de travail mixte, incluant chercheurs et représentants des porteurs et des pilotes du Projet et des actions / opérations, pour lancer la dynamique de recherche appliquée et favoriser les liens avec les usagers.

**2020-2021 :**

- Suivi de l'élaboration des tableaux de bords de pilotage et de gouvernance par les laboratoires de recherche (Actions 13 et 14).
- Temps de formation et d'échange entre porteurs d'actions / Opérations sur la participation des habitant.es et usagers

**2022 et après :**

- Utilisation des tableaux de bords dans l'évaluation du Projet.
- Accompagnement de l'appropriation des tableaux de bords par les acteurs du territoire.
- Poursuite des échanges entre chercheurs et acteurs et capitalisation.

**2023 et après :**

- Diffusion de l'outillage et développement d'une offre de formation pour les collectivités et les entreprises autour de la démarche évaluative des territoires ruraux en transition

**Porteur d'opération et budget :**

Partenaire		Opération	Budget opérations	Subvention TI
Sigle	Nom			
BV	Association des acteurs de Biovallée	15.1 Démarche évaluative des territoires ruraux en transition	140 000 €	70 000 €

**Partenaire**

*Ecole Normale Supérieure de Lyon, Institut Rhônalpin des systèmes complexes, Communauté de Communes du Diois, Communauté de Communes du Val de Drôme, Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées*